

## Intervention lors du 22ème sommet de l'élevage à Cournon d'Auvergne

Madame, Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les représentants de la profession,

Monsieur le Président,

Je tenais à être parmi vous à Cournon. J'aurais pu me retrouver à Tulle, mais vous ne m'y aviez pas invité. Je viens ici, en Auvergne, en ami, en voisin et surtout en président de la République, qui doit tenir ses engagements et comprendre ce qu'est l'agriculture française et notamment l'élevage.

Je veux vous dire, cher Roger BLANC, ma gratitude pour l'action qui est la vôtre depuis vingt-deux



ans. Ce sommet de l'élevage vous doit beaucoup, pour ne pas dire tout.

J'ai également, et vous y avez fait ici référence, une pensée pour Jean-Michel LEMETAYER que j'ai connu dans ses diverses activités, notamment comme Président de la Fédération nationale.

Je viens à Cournon pour ce salon, qui est l'un des plus beaux de France et qui m'a permis une nouvelle fois de constater la qualité de nos productions, le savoir-faire de nos éleveurs, la passion qui est la leur.

Egalement, l'engouement d'un public nombreux, plus de 80 000 visiteurs, et l'attractivité que ce sommet représente pour de nombreuses entreprises françaises et étrangères.

En allant dans les différentes allées de ce sommet, j'ai pu rencontrer des Algériens, des Chiliens, des Péruviens, des Kazakhs. Tous voulaient, ici, non pas connaître, non pas comprendre, mais faire commerce.



Ce sommet est pour la France une de ses plus belles vitrines. Ma présence aujourd'hui n'était pas simplement de faire le constat de vos productions, de la qualité de ces exploitations d'élevage.

Ma venue, ici, à Cournon, correspond à un moment où l'Etat doit prendre des décisions. J'y reviendrai.

Notamment, après avoir obtenu un certain nombre d'avancées dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune, dont le ministre de l'Agriculture a été l'un des artisans.

Je veux saluer la diversité de notre agriculture, diversité des productions animales, végétales, diversité des tailles d'exploitations, diversité également des systèmes, diversité des générations, diversité des territoires.

C'est une grande chance pour l'agriculture, mais c'est une grande chance pour la France.



L'erreur serait d'opposer les productions les unes aux autres. Cela serait facile, surtout à cet instant.

Pourtant, l'économie de l'élevage dépend du coût des produits d'origine végétale. L'équilibre du marché des céréales repose pour beaucoup sur l'alimentation animale. Il y a donc une interdépendance. Nous devons faire converger, faire travailler l'ensemble des agricultures.

Mais regardons en face la réalité. Elle m'a été rappelée tout au long de ce parcours. L'élevage traverse depuis plusieurs années, je ne veux pas même dire plusieurs décennies, des difficultés structurelles.

Les conditions de travail sont plus lourdes, les contraintes sont plus nombreuses, les coûts sont plus élevés, les cours sont plus volatiles, les rendements sont plus faibles. Quand, en plus, le découplage des aides de la PAC depuis dix ans eut aggravé les choses en supprimant tout lien avec la production, c'est l'élevage, encore, qui en fut la victime.

Je connais bien cette profession. Tout au long de ma vie politique locale, j'ai vu des éleveurs attendre des prix qui ne remontaient pas, supporter des charges qui ne baissaient pas et ne plus rien comprendre dans l'organisation de la politique agricole commune.



Ce temps doit cesser, parce que quand la production animale recule, c'est tout un équilibre qui s'effondre. Ce sont d'abord les outils de transformation, de valorisation. Il y a les abattoirs, les usines qui sont touchés, des emplois qui sont perdus, des territoires qui ne sont plus entretenus. C'est alors la ruralité qui est menacée dans ses fondements.

Il y a aujourd'hui péril, parce que si rien n'est fait, nous constaterons qu'au moment des transmissions des terres qui jusque-là étaient destinées à l'élevage, seront vouées aux productions végétales ou à la friche. Et que même pendant l'activité d'un exploitant, il peut arriver, dès lors qu'il y a une telle distorsion de situation, que certains, de guerre lasse, devrais-je dire, transforment leur exploitation.

Or l'élevage est une source d'activités multiples. Il assure à travers ses produits la réputation de nombreuses régions, ici le Massif Central, préserve le paysage et contribue à la protection de l'environnement, surtout quand il met en valeur l'herbe, comme ici.

Cela serait d'autant plus dommage de perdre cet avantage qui est le nôtre, en France, d'avoir un



élevage de haute qualité et que nous disposons de réels atouts.

J'ai évoqué le savoir-faire des éleveurs, des techniciens, l'avance que nous avons dans la sélection.

J'ai pu encore en avoir le témoignage. La transformation qui également est performante et surtout nos images de qualité qui sont reconnues.

C'est bien plus qu'un patrimoine que nous avons à préserver. L'élevage c'est un investissement pour l'avenir.

Laisser les éleveurs dans la situation d'aujourd'hui, avec des revenus plus bas que dans le reste de la profession, avec des aléas plus élevés, des contraintes plus lourdes, c'est affaiblir l'ensemble l'agriculture française.

Je ne dis pas cela simplement pour répondre aux besoins des éleveurs, mais parce que cela serait un non-sens économique que de faire le choix du laisser-faire. L'élevage est une véritable opportunité pour l'économie française, avec une demande mondiale de viande qui va augmenter



régulièrement, avec l'émergence d'un certain nombre de pays, avec une classe moyenne qui voudra goûter, acheter, consommer les produits de l'élevage français, à travers des marques de qualité.

Dans ces conditions, le ministre de l'Agriculture a voulu que l'élevage soit l'une de nos priorités déjà depuis un an. Notamment sur les prix, où le gouvernement s'est attaché à rétablir un meilleur équilibre entre les filières.

Le projet de loi dit de consommation, va rénover les relations entre l'industrie de transformation et la distribution. Son objet est de mieux prendre en compte les conditions générales de vente, d'améliorer l'efficacité des sanctions et de répercuter la volatilité des prix des matières premières agricoles. Voilà ce qui a déjà été fait et qui va produire un certain nombre de conséquences.

Je n'oublie pas non plus la médiation sur le lait, qui a eu là-encore, une influence, pas suffisant pour certains, mais qui a permis d'éviter que cette belle production laitière puisse être emportée par la crise.



Dans le même esprit, la loi bancaire. On pourrait se dire : quel rapport avec l'élevage et avec l'agriculture ? La loi bancaire permet de mieux lutter contre la spéculation sur le prix des matières premières, en encadrant le commerce à haute fréquence, c'est-à-dire tout ce qui accélère encore les mouvements de prix.

La loi a interdit que les banques puissent constituer des stocks pour influencer sur les cours et limiter les achats sur les marchés à terme qui bien sûr, ont eu pour conséquence ces dernières années, de hausser le cours d'un certain nombre de céréales.

Qu'a aussi fait le gouvernement ? Il a introduit le régime de la dotation pour investissement et de la dotation pour aléa afin justement d'amortir les variations de revenus auxquelles les agriculteurs sont soumis à travers les dérèglements climatiques, les problèmes sanitaires, les contraintes environnementaux ou économiques.

On m'a aussi interrogé sur la fiscalité, le coût du travail, c'est bien légitime. Les exploitations agricoles sont des entreprises comme les autres et c'est pourquoi l'agriculture a eu le bénéfice du crédit d'impôt compétitivité/emploi. Dès lors qu'il y a un salarié, il y a l'allègement du coût du travail. Je sais qu'il n'y a pas eu encore l'extension aux coopératives, nous en reparlerons. Il s'agissait de



montrer que le coût du travail devait être pris en compte et cela s'ajoute d'ailleurs aux dispositifs existants d'exonération pour les travailleurs occasionnels.

Les charges, c'est aussi la réglementation. Combien de fois ai-je entendu, depuis des années d'ailleurs, pas simplement en venant aujourd'hui, combien les exploitants ne supportaient plus qu'il y ait une accumulation de règles, mais surtout que ces règles changent au cours du temps et qu'ils ne savent plus comment les intégrer.

Le choc de simplification concerne l'agriculture. Simplifier les règles pour les agriculteurs, simplifier l'exécution de ces règles pour les fonctionnaires.

J'ai découvert que la France qui, cela peut lui arriver, est toujours assez prompte pour critiquer l'Europe et pour même l'accuser de toutes les turpitudes que notre propre législation souvent engage par elle-même.

La France sur-transpose les directives européennes. Cela veut dire : ajouter encore des contraintes



à ce qui n'est pas nécessaire, qui n'est pas demandé par l'Europe.. Il faut en finir.

Nous avons montré qu'il était possible de simplifier tout en protégeant. Dans le secteur porcin, la création d'un régime d'enregistrement, plutôt que d'autorisation.

L'autorisation, cela prend du temps, parfois même des mois, pour ne pas dire des années. Nous sommes passés d'un régime d'autorisation à un régime d'enregistrement. Cela va réduire les délais, réduire les coûts sans qu'il y ait pour autant une moindre protection de l'environnement.

Le ministre de l'Agriculture, je l'en ai encouragé, va rendre les dispositifs plus compréhensibles. Un guichet unique sera créé, les zonages seront simplifiés et une stabilité dans la durée des obligations sera introduite.

Je suis à Cournon aujourd'hui pour parler de la mise en oeuvre de la politique agricole commune.



C'est là que vous m'attendez. J'ai cru comprendre.

Monsieur le Président, je vous remercie pour les mots que vous avez prononcés.

Oui, avec le ministre de l'Agriculture, nous avons pu arracher, avez-vous dit - c'est peut-être le mot qui convient, cela dure des heures, la nuit même - un accord européen garantissant globalement le budget agricole et la position de la France.

Qui aurait pu dire il y a quelques mois, que nous arriverions à ce résultat.

Dès lors que l'on savait que beaucoup de nos partenaires voulaient mettre en cause la politique agricole commune, la place de l'agriculture dans le budget européen.

Nous avons tenu bon, non pas parce que nous avons simplement un intérêt national - nous



n'aurions pas convaincu - mais parce que l'intérêt de l'Europe, c'est d'avoir une agriculture forte. L'intérêt de l'Europe, c'est de pouvoir se nourrir elle-même. L'intérêt de l'Europe, c'est d'avoir une agriculture de qualité. L'intérêt de l'Europe, c'est d'avoir des exploitations capables d'assurer la sécurité alimentaire et d'exporter.

Nous avons donc pu avoir suffisamment de soutien pour obtenir ce budget. L'enveloppe des aides a été maintenue à 64 milliards d'euros pour toute la période 2014-2020.

Nous avons obtenus mieux que cela. Nous avons convaincu nos partenaires que le second pilier, ici chacun sait de quoi il s'agit, puisse être conforté et que les crédits alloués au développement rural soient augmentés.

La France a même pu obtenir une dotation supplémentaire. Il s'agit de plusieurs milliards d'euros. Il reste néanmoins, et cela c'est de notre responsabilité, une fois avoir obtenu ce budget, une fois avoir permis une plus grande souplesse, une fois avoir été capables d'augmenter les crédits du développement rural, dans le cadre du second pilier, il reste à décider, nous en France, ce que nous allons en faire.



C'est l'objet de ma décision d'aujourd'hui.

La nouvelle politique agricole commune doit nous permettre de dire quelle agriculture nous voulons.

Pas simplement comment nous répartissons les aides, mais qu'est-ce que nous voulons pour l'agriculture de demain.

Ce que nous voulons, c'est une agriculture créatrice d'emploi qui privilégie l'activité, la production, la commercialisation en passant par la transformation.

Ce que nous voulons, c'est une agriculture qui aménage et entretient le territoire. Maintenir l'élevage d'ailleurs, c'est éviter la déprise et la friche.

Ce que nous voulons, c'est une agriculture de qualité, parce que sans la qualité, il n'y a plus la



marque France. D'où la promotion des signes et des appellations d'origines qui nous permettent en plus d'élever le niveau des prix et donc du revenu des agriculteurs et d'éviter d'être liés à un débouché unique.

Ce que nous voulons, c'est une agriculture qui préserve les savoir-faire, qui permettent d'avoir une formation de qualité, d'où également l'engagement que j'ai pris pour l'enseignement agricole. Pour être en force sur les nouveaux marchés, pour en conquérir autant qu'il sera possible.

J'ai entendu un certain nombre d'éleveurs me dire : il faut ouvrir les marchés. C'est bien la première fois que j'entendais cela.

D'habitude, c'était nous replier et vous avez tous compris que nous avons besoin maintenant de nous mettre à l'échelle mondiale et que nous devons pénétrer sur certains marchés. Nos exportations de bovins en Turquie, au Kazakhstan ou en Algérie sont un facteur d'équilibre du marché.



Alors, à nous de faire en sorte de pouvoir être présent dans le cadre international. Faut-il aussi qu'il y ait une régulation dans le domaine des normes sanitaires, environnementales et des indications protégées.

Des échéances importantes nous attendent encore au niveau de l'OMC, mais également au niveau des transactions commerciales entre l'Union européenne et le Canada, ou entre l'Union européenne et les Etats-Unis.

Je veillerai à ce que notre agriculture et notre élevage soient pleinement pris en compte dans ces négociations et non pas comme une variable d'ajustement.

J'ai fait en sorte que la culture puisse être reconnue comme une exception dans la négociation avec les Etats-Unis. Je ferai également tout pour que l'agriculture puisse être préservée dans la négociation avec les Etats-Unis, car nos produits ne peuvent pas être abandonnés aux seules règles du marché.



S'il y a encore des libéraux dans cette salle, c'est possible, je veux les saluer. Que nous enseigne cette période des cinq dernières années où il n'y a plus eu de régulation sur les marchés ? Forte volatilité des prix, inquiétude par rapport à l'avenir, incapacité de pouvoir faire les investissements.

Nous avons donc besoin de plus de stabilité, de plus de solidarité et même d'avoir à nouveau des règles sur l'organisation des marchés, ce que nous avons pu obtenir pour le secteur viticole. C'est aussi pourquoi la France a défendu le relèvement de la part des aides couplées à la production des exploitations et le renforcement du deuxième pilier. Parce que, pour nous, les aides doivent aller à l'activité, à la production. C'est aussi la dignité et la reconnaissance du travail agricole.

Ces avancées sont issues de la négociation de la PAC. Je veux maintenant donner mes priorités.

Première priorité, ce sera de soutenir l'élevage. Pour la première fois depuis 2003, dix ans, il est possible d'augmenter la part des aides couplées à la production. Cette liberté qui nous est donnée, nous l'utiliserons complètement.

Le budget des aides animales actuellement couplées sera non seulement maintenu, qu'il s'agisse de la prime à la vache allaitante, de la prime bovine, de la prime caprine, de l'aide au lait de montagne ou celle au veau sous la mère. Mais les modalités de répartition seront modifiées afin de sortir de la logique des droits historiques au profit des volumes effectivement produits. C'est cela le



couplage.

Une prime à la vache laitière et une aide à l'engraissement seront introduites pour encourager la valorisation des produits sur les territoires. Pour conforter les abattoirs, les coopératives et les industries.

De même, pour réduire notre dépendance aux importations des protéines végétales, le gouvernement va mettre en place des aides destinées à encourager la production nationale et ainsi améliorer l'autonomie fourragère qui est un objectif stratégique pour la France.

La seconde priorité, c'est d'accompagner les agriculteurs, et notamment les éleveurs, dans les territoires fragiles. L'indemnité compensatoire des handicaps naturels fera l'objet d'une première revalorisation en 2014 à hauteur de 15% dans toutes les zones, qu'il s'agisse de la montagne, du Piémont ou des zones défavorisées.

La prime herbagère, agroenvironnementale, rien que le nom, c'est compliqué ! Cette prime sera donc purement et simplement fusionnée avec l'indemnité compensatoire de handicap naturel. Ce transfert interviendra au moment du renouvellement des contrats à l'occasion de la nouvelle programmation du fonds européens agricole de développement rural, c'est-à-dire en 2015.



Le plafond de l'indemnité compensatoire sera par ailleurs relevé à 75 hectares et le bénéfice de l'aide sera étendu aux producteurs laitiers en zone défavorisée ou de Piémont. Les éleveurs à l'herbe, qui ne se situent pas sur ces territoires, verront néanmoins une mesure agroenvironnementale adaptée à leur système de production.

Je sais que vous êtes attachés au caractère national de cette politique et que vous avez pu craindre , à un moment, qu'elle puisse être régionalisée. Je confirme ici que le financement restera de la seule responsabilité de l'Etat.

Au total, cette réforme bénéficiera à 85 000 agriculteurs. L'indemnité compensatoire pour handicap naturel sera revalorisée de 300 millions d'euros par an pour atteindre un budget annuel, à la fin de la période, supérieur à 1,100 milliard.

Voilà ce que nous devons aux éleveurs français.

Je veux souligner que 40 ans après la création de l'indemnité spéciale montagne, il s'agit de la plus forte augmentation jamais réalisée.

Ma troisième priorité, c'est d'accompagner la modernisation des entreprises agricoles. C'est de préparer la France agricole des dix prochaines années. L'avenir, ce sont d'abord les jeunes agriculteurs. 6 000 jeunes bénéficient de ce que l'on appelle la politique d'installation. Nous devons aller au-delà. Je propose donc un nouveau dispositif de soutien. 1% du montant total des aides



directes sera alloué spécifiquement aux jeunes agriculteurs. Soit 100 millions d'euros de plus chaque année au travers du premier et du deuxième piliers.

L'avenir, ce sont aussi les moyens de se protéger contre les aléas climatiques, sanitaires, environnementaux, économiques. Dans ces conditions, les instruments de prévention et de gestion des risques seront améliorés. Cela nous permettra d'ailleurs d'anticiper sur les évolutions de la politique agricole commune et les crédits seront pris sur le premier pilier.

J'ai conscience que nous devons continuer à moderniser les exploitations. Je vois bien les enjeux, les mises aux normes, l'amélioration des conditions de travail, la fin des quotas laitiers, la concurrence exacerbée par rapport à nos voisins européens, notamment ceux qui n'ont pas le SMIC ou qui ont des conditions de distorsion tout à fait inacceptables et qui ne sont pas parmi les pays les plus pauvres de l'Union européenne.

Ainsi sera mis en place un nouveau plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations. Ce plan concernera d'abord les bâtiments d'élevage. Il sera doté d'un fonds de modernisation. L'Etat l'alimentera. J'en prends ici l'engagement avec l'Europe. Pas à la place de l'Europe, pas l'Europe à la place de l'Etat. Non, l'Etat plus l'Europe.

Je demande aux régions, aux collectivités locales de s'y associer. Nous pourrions mobiliser 200 millions d'euros par an, pour l'élevage, soit le double de l'enveloppe actuelle. Soutenir les bâtiments, c'est soutenir l'élevage français. C'est permettre encore l'amélioration des conditions de travail et la compétitivité. Les filières professionnelles seront les bienvenues pour abonder également ce fonds.



Nous devons aussi favoriser la transition écologique. Les mesures environnementales seront donc amplifiées et les crédits inscrits dans la prochaine programmation seront doublés. Le programme « ambition bio » élaboré par le ministre de l'Agriculture prévoira de doubler les financements pour doubler les surfaces.

Cessons d'opposer le bio et le reste de l'agriculture. Nous avons besoin de toutes les agricultures et le bio est aussi un atout pour la France.

Enfin, mon dernier objectif, c'est de mieux répartir les aides. Je sais que ce sujet fait débat, depuis des années. Qu'il peut même faire l'objet de controverses. Je veux l'aborder avec franchise.

Franchise, cela veut dire quoi ? Cela veut dire qu'aujourd'hui les aides découplées, il y a des aides sans lien avec la production, qui assurent l'essentiel du soutien du revenu des exploitants, qui représentent 70% du budget agricole européen.

Dans un souci d'équité, les producteurs, entre les producteurs de tous les Etats-membres, la Commission européenne a proposé un alignement des montants d'aides par hectare sur une valeur unique applicable à tous. Cela, c'est le jargon européen. Il faut comprendre.

Il y a l'idée de la convergence. On ne peut que souscrire à cette volonté d'accorder à tous les agriculteurs de l'Europe un soutien basé sur les mêmes conditions. Cette idée, je le disais, de convergence à l'échelle de l'Europe, ne peut être comprise que s'il y a une harmonisation sociale et une harmonisation fiscale dans l'Europe. Nous devons en terminer avec les distorsions. Cela nous permettra d'agir justement pour introduire un salaire minimum partout dans l'agriculture et d'avoir les mêmes règles sanitaires.



S'il y a un objectif de convergence à l'échelle de l'Europe, nous devons aussi avoir un objectif de convergence au niveau national. Qui peut encore justifier, je le disais, le maintien d'un système qui part de références historiques qui datent d'il y a plus de 20 ans. La franchise, c'est donc de dire que nous devons changer de critères. Mais nous devons aussi prendre le temps nécessaire pour ne pas bouleverser l'emploi, pour ne pas mettre en cause l'équilibre de certaines exploitations.

Je pense notamment aux filières laitières du Grand Ouest, aux productions à très forte valeur ajoutée du Sud-Ouest ou d'Alsace.

J'ai décidé d'engager la convergence. La convergence sera progressive à partir de 2015. Elle atteindra 70% à la fin de la période.

Dans le même esprit, le verdissement de nos dispositifs sera appliqué mais il ne sera pas appliqué de manière forfaitaire. Il sera appliqué de manière individuelle et proportionnelle à l'aide de base.

Enfin, pour sécuriser le système, les pertes liées à la mise en place de la convergence seront plafonnées à 30% du montant des aides.

Est-ce que cela suffit ? Non. Je choisis donc de surdoter les 52 premiers hectares de l'exploitation. Je connais le débat depuis des années et nous devons respecter la diversité des points de vue.

Je rappellerai l'objectif initial de cette mesure. Cette mesure, c'est pour soutenir l'activité et l'emploi



dans les exploitations. Cette mesure sera particulièrement précieuse pour l'élevage. Mais il s'agit d'une approche économique, pas sociale. Ce n'est pas un soutien pour ceux qui n'auraient pas la taille.

C'est un soutien par rapport à un certain type d'exploitations particulièrement utiles pour notre pays et qui peut être d'un haut niveau de compétitivité. Ce n'est pas strictement une mesure sociale, une redistribution. C'est aussi un choix économique parce que dans les productions animales, la recherche de la compétitivité par l'agrandissement est moins facile à mettre en oeuvre que dans d'autres productions, notamment végétales. Chacun l'aura bien compris.

Ainsi, en revalorisant l'aide sur les premiers hectares, nous favorisons le maintien d'un plus grand nombre de chefs d'exploitation sur le territoire et nous consolidons le tissu économique dans notre pays. Cette majoration permettra aussi d'atténuer les effets de convergence pour certaines exploitations, notamment celles qui sont spécialisées dans le lait ou dans l'engraissement.

J'ai souhaité une démarche graduelle. L'objectif, c'est 20% à l'horizon 2018 avec une évaluation à mi-parcours.

Je connais aussi la situation qui prévaut actuellement pour les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), qui bénéficient depuis toujours de la transparence des aides. Cela s'appliquera dans les mêmes conditions pour la sur-dotation. Les chefs d'exploitation qui sont, ils en ont bien le droit, sous d'autres formes sociétaires, auront à tout moment la possibilité d'opter pour le GAEC et d'obtenir le même avantage de la sur-dotation pour qu'il n'y ait pas de distorsion. C'est le GAEC qui restera la forme permettant d'avoir la sur-dotation.



Voilà Mesdames et Messieurs, je m'étais engagé à mettre en oeuvre une politique agricole commune réformée. Elle l'est. Plus juste. Elle l'est. Plus favorable à l'emploi. Elle l'est. Et surtout plus favorable à l'élevage. Toutes les mesures que je viens d'annoncer permettront d'encourager les éleveurs.

J'ai fait mon calcul. Cela représentera près d'un milliard d'euros chaque année qui sera réorienté vers l'objectif avec des effets significatifs pour les revenus de nos éleveurs. Pour un éleveur du Massif Central, à termes, cela représentera une augmentation de 30% en moyenne en fin de période. Cela ne suffira pas pour beaucoup. Mais quand même. Etre capable de pouvoir enfin répartir différemment les aides, d'augmenter sûrement le revenu des éleveurs, c'est un choix que j'assume et qui aura de grandes conséquences pour nos territoires.

Je sais qu'il y a des différences d'approche. Certains qui auraient voulu que l'on aille plus vite. D'autres qui auraient voulu que l'on aille plus lentement. D'autres sûrement que l'on n'aille nulle part. On a décidé d'aller au bon rythme vers le soutien à l'élevage, vers une meilleure répartition des aides et vers la modernisation des exploitations. Il ne s'agit pas simplement d'un rattrapage. Ce que nous engageons, c'est une reconnaissance de la politique de l'élevage dans l'agriculture française. Elle va se poursuivre.

Le ministre veillera à la mise en oeuvre de ces mesures avec la profession en évaluant régulièrement ses conséquences et en préparant, dans le même esprit, la loi d'orientation agricole.

La loi d'avenir pour l'agriculture aura comme critère principal l'activité. Toujours l'activité et pas que que la surface. Elle visera à faciliter l'installation, à privilégier l'emploi, à diversifier les productions, à



moderniser les exploitations, à valoriser la qualité et à réussir la transition énergétique.

Mesdames et Messieurs, l'agriculture, c'est une richesse pour la France. Pour sa sécurité alimentaire, pour sa croissance économique, pour le redressement productif, pour l'harmonie des territoires, pour l'image de notre pays dans le monde. Et enfin pour notre commerce extérieur. Vous le rappelez Monsieur le Président, plus de 10 milliards d'excédent commercial. Nous n'avons pas beaucoup de filières qui donnent ce résultat.

Comme je suis conscient que l'agriculture, c'est une richesse pour la France, l'Etat doit jouer son rôle, prendre ses responsabilités. C'est ce que nous faisons en mettant en oeuvre une nouvelle politique agricole commune et une nouvelle politique qui puisse être plus adaptée encore à nos territoires et à nos acteurs économiques.

L'Etat n'entend pas se substituer aux professionnels, aux filières, aux responsables économiques, c'est-à-dire vous. C'est vous qui mettez en oeuvre cette politique.

J'ai évoqué la France dans dix ans. Savoir ce que va être notre pays dans une décennie. Certains s'en inquiètent. Il y a toujours des frileux qui pensent que cela va être plus difficile encore demain, qui pensent que hier c'était mieux qu'aujourd'hui, qui ont la nostalgie et qui pensent que la France est condamnée au déclin. Je ne le crois pas. Je ne le veux pas.

La France, dans dix ans, doit être plus forte, plus solidaire, plus harmonieuse. La France, pour être grande Nation dans dix ans, doit être capable de prendre sa part dans la compétition mondiale. Capable d'assurer aussi un modèle social et environnemental qui fait notre exception. La France a



besoin d'une agriculture. Elle a besoin de paysans. Elle a besoin d'éleveurs. C'est parce que je crois que la France a besoin de son agriculture qu'aujourd'hui, j'ai fait des choix pour que l'élevage soit la priorité de notre politique agricole.

Merci.

